

Eco-tidien

Journal d'information économique et financière

Récépissé N°0127/RDDJ/C19/BRP du 06 avril 2011

Directeur de la publication: ABEGOUMEGNE Bertrand

ECO-TIDIEN • N°008 DU 23 AVRIL 2024

400FCFA



Le maire de Douala, Roger Mbassa Ndine, le directeur général de MTN Cameroon, Mitwa Ng'ambi, et le directeur général de Mobile Money Corporation (MMC, filiale de MTN Cameroon), Alain Nono, ont signé, le 12 avril 2024 à Douala, un mémorandum d'entente d'une durée de trois ans, renouvelable. Ce document stipule que les parties s'engagent à collaborer sur un large éventail de domaines, dont l'adoption du Mobile Money (MoMo) comme mode alternatif de collecte des droits, taxes et divers fonds par la mairie de Douala P.10

MAIRIE DE DOUALA

Le Mobile Money bientôt admis comme moyens de paiement des taxes et autres droits

ACCÈS À L'ÉLECTRICITÉ

**La BAD et la BM
ambitionnent de
connecter 300
millions d'Africains**

L'initiative du Groupe de la Banque mondiale (BM) et de la Banque africaine de développement (BAD) pourrait réduire de moitié le nombre de personnes en Afrique vivant sans accès à l'électricité P.9



SECURISATION DES DONNEES

**Un Centre de
transformation numérique
des activités consulaires en
construction au Cameroun**

Le gouvernement a pour ambition de faire du Cameroun un pays émergent d'ici 2035. Pour y parvenir, l'exécutif mise sur un développement axé sur les technologies de l'information et de la communication afin d'accélérer la réalisation de ses objectifs.. P.8



DÉPENSES PUBLIQUES

**Le train de vie de l'Etat
en hausse continue**

En dépit du rappel à l'ordre du président de la République qui prescrit la réduction du train de vie de l'Etat, les dépenses de personnels et de biens et services vont se maintenir à la hausse, a en croire les prévisions qui figurent dans le rapport sur la situation et les perspectives économiques sociales et financières de la nation pour la période 2024-2026 P.5





Akiba

TRAVEL SERVICES

BEYOND TRAVEL...



- ◆ Air ticket
- ◆ Travel Insurance
- ◆ Visa assistance
- ◆ Hôtel Booking
- ◆ Car rental
- ◆ Airport transfer
- ◆ Tour package
- ◆ Event Management



+237 233 42 66 37

+237 676 64 64 57

+237 695 98 50 96

Ancien Immeuble Nobra, 2e Étage, Porte 4

servicedesk@akiba-travel.com

www.akiba-travel.com

CIF 2024

Le secteur privé exprime ses préoccupations

Du 17 au 18 avril 2024, la ville de Douala a accueilli la 4e édition du Cameroon Investment Forum (CIF). Selon l'Agence de promotion des investissements (API), organisatrice de l'événement, le forum se concentre sur la politique d'import-substitution dans les secteurs du riz, du maïs, du poisson, du lait et de l'huile de palme cette année.

Officiellement lancée en 2021, la politique d'import substitution vise à remplacer les importations par une production locale accrue. Lors de cet événement, les acteurs du secteur privé ont présenté leurs doléances au gouvernement, soulignant les améliorations nécessaires pour optimiser le déploiement de cette politique. « Pour produire localement du riz, du maïs, du poisson, du lait et de l'huile de palme, nous avons besoin d'espace, de terrain. Le problème foncier est bien connu au Cameroun. Actuellement, le titre foncier ne garantit rien car il peut être révoqué par le ministre du jour au lendemain. Comment envisager de développer l'agriculture si le titre foncier, qui est l'outil fondamental, n'offre aucune sécurité ? », interroge Célestin Tawamba, président du Groupement des entreprises du Cameroun (Gecam). Abondant dans le même sens, Leonel Kungaba Fongoh, PDG de Global Corporation Group, une entreprise qui guide les investisseurs désirant s'implanter au Cameroun, propose de « faciliter l'accès à la terre pour les projets d'investissement ». Pour les investisseurs étrangers, il suggère de leur allouer des terrains à condition qu'ils s'associent avec des Camerounais.

« C'est une pratique courante dans d'autres pays. Nous avons également des expériences dans d'autres pays en développement où l'État joue un rôle actif pour soutenir l'investissement privé », explique-t-il.

Le ministère des Domaines et des Affaires foncières rappelle l'importance pour ceux qui désirent acquérir des terres de bien se renseigner sur la réglementation applicable, notamment la circulaire de 2014 qui précise les conditions d'accès à la terre pour les investisseurs.

FINANCEMENT ET ACCÈS AU MARCHÉ

Selon le président du Groupement des entreprises du Cameroun (Gecam), une autre problématique majeure est le financement de l'agriculture. Il affirme qu'il n'existe actuellement aucun dispositif adapté pour le financement de ce secteur, qui, de plus, ne bénéficie d'aucun statut officiel au Cameroun. Face à cette situation, Gwendoline Abunaw, directrice générale d'Ecobank Cameroun et présidente de l'Association professionnelle des établissements de crédits du Cameroun (Apeccam), encourage les acteurs du

secteur privé à se rapprocher des établissements de crédit afin de mieux comprendre les options de financement disponibles.

Le secteur privé a exprimé ses préoccupations quant aux défis rencontrés pour accéder au marché. Dr Simon François

Yonga Bakalag, coordonnateur national du Centre du réseau des filières de croissance, explique : « Lorsque d'autres pays ont initié des politiques d'import-substitution, ils ont pris en compte les exigences du marché. C'est le marché qui dicte les normes nécessaires pour structurer efficacement une chaîne de valeurs. Nos produits doivent répondre à ces normes pour être commercialisés. Les pays industrialisés ont compris cette dynamique. Il est donc crucial que notre État intensifie ses efforts dans ce domaine. Il faut pouvoir vendre nos produits avant de démarrer la



production. » Pour les représentants du secteur privé, il est crucial d'améliorer les réformes afin de réduire les importations de produits tels que le riz, le maïs, le poisson, le lait et l'huile de palme, et de réussir ainsi l'import-substitution de ces produits. Les statistiques présentées lors du Cameroon Investment Forum (CIF) 2024 révèlent que, en 2022, le Cameroun a importé plus de 841 000 tonnes de riz pour un coût de 264 milliards de FCFA et 143 000 tonnes d'huile de palme pour un montant de 57 milliards de FCFA.

Placide Onguéné

INVESTISSEMENT

18 700 millionnaires africains ont quitté le continent au cours de la dernière décennie

Le rapport souligne que de nombreuses personnes font fortune en Afrique avant de migrer vers d'autres pays à la recherche d'une meilleure qualité de vie. Sur les 54 milliardaires nés sur le continent, 21 seulement y vivent encore.



Comment envisager de développer l'agriculture si le titre foncier, qui est l'outil fondamental, n'offre aucune sécurité

Quelque 18 700 particuliers africains possédant une fortune estimée à au moins un million de dollars ont quitté le continent au cours de la dernière décennie, selon un rapport publié le 16 avril par Henley & Partners, un cabinet britannique spécialisé dans le conseil en matière de migration des investissements et de la planification de la résidence et de la citoyenneté, en collaboration avec le cabinet de recherche New World Wealth.

Intitulé « The Africa Wealth Report

2024 », le rapport estime que le nombre de ces individus que les banquiers privés et les gestionnaires de patrimoine appellent dans leur jargon les « High net worth individuals (HNWI) » a ainsi enregistré une baisse de 8% dans le courant de l'année 2023 en Afrique pour s'établir à 135 200 personnes. Le patrimoine de l'ensemble de ces personnes fortunées est évalué à 2500 milliards de dollars.

Le continent compte également 342 centi-millionnaires (personnes possédant un patrimoine d'une valeur

égale ou supérieure à 100 millions) et 21 milliardaires en dollars. « Beaucoup de personnes font fortune en Afrique puis partent s'installer dans d'autres pays à la recherche d'une meilleure qualité de vie, d'un meilleur système éducatif pour leurs enfants et pour un meilleur accès aux soins de santé », explique Dominic Volek, chef de l'unité dédiée aux clients privés chez Henley & Partners.

« Le monde compte actuellement 54 milliardaires nés en Afrique, mais seuls 21 d'entre eux vivent encore sur le continent. La plupart d'entre eux se sont installés au Royaume-Uni, aux États-Unis, en Australie et aux Émirats arabes unis. Un nombre important d'entre eux se sont également installés en France, en Suisse, à Monaco, au Portugal, au Canada, en Nouvelle-Zélande et en Israël », fait remarquer de son côté Andrew Amoils, responsable de la recherche chez New World Wealth.

Le rapport révèle d'autre part que cinq pays africains seulement surnommés les « Big Five » représentent à eux seuls 56% des millionnaires du continent et 90% de ses milliardaires. Il s'agit de l'Afrique du Sud, l'Égypte, le Nigeria, le Kenya et le Maroc.

Malgré une décennie difficile qui a été marquée par une baisse de 20 % de sa

population de millionnaires, l'Afrique du Sud reste le pays qui abrite le plus HNWI en Afrique, avec 37 400 millionnaires, 102 centi-millionnaires et 5 milliardaires, devant l'Égypte avec 15 600 millionnaires, 52 centi-millionnaires et 7 milliardaires.

Le Nigeria occupe le 3è rang avec 8200 HNWI, suivi du Kenya (7200 millionnaires), du Maroc (6800), de l'île Maurice (5100), de l'Algérie (2800), de l'Éthiopie (2700), du Ghana (2700) et de la Namibie (2300).

Selon le rapport, le nombre de millionnaires africains devrait augmenter de 65 % au cours de la prochaine décennie. Cette croissance sera essentiellement tirée par Maurice, la Namibie, le Maroc, la Zambie, le Kenya, l'Ouganda et le Rwanda, qui devraient tous connaître une croissance supérieure 80 % du nombre des personnes fortunées qui y résident.

« L'île Maurice, avec sa gouvernance stable et son régime fiscal favorable, devrait connaître un taux de croissance remarquable de 95 %, ce qui la positionne comme l'un des marchés de l'augmentation du nombre de HNWI sera la plus rapide au monde », souligne

Henley & Partners.

INVESTISSEMENT

Les projets de la Banque africaine de développement renforcent l'employabilité des jeunes camerounais

Dans le cadre de son Programme d'appui à l'employabilité des jeunes au Cameroun, la Banque africaine de développement a mis en lumière les réussites de son initiative lors d'une rencontre le 9 avril 2024, à Yaoundé. Présidée par Marie-Laure Akin-Olugbade, vice-présidente du Groupe de la Banque chargée du Développement régional, de l'Intégration et de la Prestation de services, la rencontre a rassemblé des femmes entrepreneures camerounaises et des jeunes diplômés ayant bénéficié de stages professionnels dans des projets financés par la Banque.



Déjà 284 jeunes bénéficiaires

La rencontre s'est tenue juste avant l'inauguration officielle du bureau régional du Groupe de la Banque africaine de développement pour l'Afrique centrale, signe de l'engagement continu de la Banque envers le développement régional.

Outre les jeunes qui ont été recrutés comme stagiaires pour une immersion professionnelle dans des projets financés par le Groupe de la Banque, la réunion a regroupé des jeunes entrepreneurs et entrepreneuses dans les domaines agricoles, de la pêche, de l'élevage, de la pisciculture et de jeunes femmes qui ont bénéficié de soutien de la Banque pour développer leurs propres entreprises. Des responsables de cellules de gestion des projets étaient également présents.

Les stagiaires sont accueillis au sein des projets comme assistants au décaissement ou à la passation des marchés, ingénieurs assistants pour les projets routiers, archivistes, etc., a détaillé Serge N'Guessan, directeur général du Groupe de la Banque pour l'Afrique centrale et chef du bureau pays de la Banque au Cameroun.

Il a annoncé que 284 jeunes avaient déjà profité de stages de douze mois, permettant une insertion professionnelle significative dans divers projets financés par la Banque ou d'autres bailleurs, certains encore dans le secteur privé ou public. Au moins sept d'entre eux ont été recrutés par le ministère des Travaux publics.

Le programme qui accueille actuellement sa cinquième vague de stagiaires a donc été un coup d'accélérateur « énorme » pour l'insertion professionnelle de la plupart des bénéficiaires. Dieudonné Toukea, un des bénéficiaires du programme, a partagé son expérience, soulignant les opportunités offertes par cette première expérience professionnelle qui lui a permis de poursuivre ses ambitions dans le domaine de la consultance.

« Cette première expérience nous a vraiment ouvert des opportunités, à mes camarades et moi-même. Cela m'a permis de développer d'autres activités après mon stage et à chercher des qualifications supplémentaires, ce qui me permet aujourd'hui d'évoluer dans la consultance. Merci pour l'opportunité qui nous a été offerte », a témoigné Dieudonné Toukea.

Les participants ont plaidé pour l'ouverture d'un fonds de financement destiné aux entrepreneurs et pour plus d'opportunités de recrutement au sein des projets de la Banque. Ils ont enfin souhaité l'accélération du processus de création d'une plateforme web pour mettre en réseau les anciens stagiaires.

Marie-Laure Akin-Olugbade a réaffirmé l'importance de l'auto-emploi, en particulier pour les jeunes et les femmes, soulignant le soutien du Groupe de la Banque à travers des initiatives telles que l'AFAWA (Initiative pour

favoriser l'accès des femmes au financement en Afrique). Elle a mis en avant la collaboration avec les banques commerciales pour faciliter l'accès au crédit pour les femmes entrepreneures, mettant en évidence leur fiabilité et leur capacité de remboursement supérieure.

« Nous travaillons avec les banques commerciales et leur accordons des garanties pour leur permettre de prêter aux femmes entrepreneures. Nous organisons des formations pour les gestionnaires de crédits dans les banques pour les sensibiliser à être plus regardant sur les projets de financement soumis par les femmes, car, contrairement aux idées reçues, il y a peu de risque à prêter aux femmes, les femmes sont les meilleures en matière de remboursement de crédit », a-t-elle souligné.

« C'est un projet unique au Cameroun ici et je vous invite à saisir cette opportunité, à maintenir les formations continues et le renforcement des compétences pour être encore plus compétitifs sur le marché du travail », a lancé la vice-présidente du Groupe de la Banque à l'endroit des jeunes. Elle a souligné que l'Afrique avait à trouver des emplois pour 12 millions de demandeurs qui arrivent chaque année sur le marché du travail.

La rencontre a également été l'occasion pour Jeanine Nkodo, coordinatrice du Projet de développement des chaînes de valeur agricoles, de mettre en avant les efforts spécifiques pour soutenir les femmes entrepreneures dans ce secteur.

La vice-présidente a conclu en soulignant l'adoption récente de la nouvelle Stratégie décennale de la Banque, qui place les jeunes et les femmes au cœur de ses priorités. Elle a aussi réaffirmé le rôle de la Banque comme partenaire clé du Cameroun, particulièrement dans le financement des infrastructures et le soutien aux régions en crise.

La Banque veut aussi appuyer les grandes entreprises, notamment du secteur privé, pour favoriser une meilleure ouverture aux jeunes et aux femmes. « La Banque est ouverte à des financements pour accompagner des projets de ces stagiaires afin de faciliter leur insertion socioprofessionnelle par la création de leurs propres entreprises », a souligné la vice-présidente.

« Nous accordons aux banques commerciales des garanties pour leur permettre de prêter aux femmes entrepreneures » -- Marie-Laure Akin-Olugbade, vice-présidente chargée du Développement régional, de l'Intégration et de la Prestation de services.

Paul Nkala

CENTRAFRIQUE

Le stock de la dette publique s'élève à 898,57 milliards de Fcfa à fin 2023

Ce montant qui représente 53,77% du Produit intérieur Brut (PIB), reste en dessous des 70% du plafond d'endettement recommandé par la norme communautaire.



Faustin Archange TOUADÉRA, Président de la République Centrafricaine

À fin décembre 2023, le stock de la dette publique de la République centrafricaine est estimé à 898,57 milliards de FCFA, contre 768,59 milliards en 2022. Selon une note d'information du gouvernement centrafricain qui donne la situation d'endettement du pays, ce volume est constitué de la dette extérieure évaluée à 344,47 milliards de FCFA, et de la dette intérieure chiffrée à quelque 230,81 milliards de FCFA.

Selon le document parvenu à notre rédaction, l'on apprend que la dette extérieure est tirée par la dette bilatérale et multilatérale établie respectivement à 230,8 milliards de FCFA et 113,6 milliards de FCFA. Pour ce qui est de la dette intérieure, elle est dominée par les titres publics qui revendiquent à eux seuls 188,3 milliards de FCFA et les allocations des Droits de tirages spéciaux (DTS) évaluées à 50,4 milliards de FCFA.

Pour ce qui est du règlement des engagements financiers de la RCA, à fin décembre 2023, le pays a pu payer 56,64 milliards à ses créanciers, contre 31,7 un an plus tôt. De manière détaillée, 5,5 milliards FCFA sont allés aux engagements extérieurs, tandis que 51,1 milliards de FCFA ont servi à réduire la dette intérieure.

Rappelons qu'en 2023, la République Centrafricaine a connu une amélioration générale de la situation sécuritaire sur l'étendue du territoire. Ceci a positivement impacté sa situation économique et financière. Cette dernière a été marquée par la poursuite de la reprise des activités économiques, en rapport notamment avec la conclusion d'un programme avec le Fonds monétaire International appuyé par une Facilité Élargie de Crédit (FEC), l'amélioration de la situation sécuritaire sur l'ensemble du territoire national et l'atténuation des tensions des finances publiques constatée au début de l'année. Une analyse par secteur de la situation économique de la RCA montre que le pays est en mutation.

Grâce aux efforts engagés par les autorités nationales, le secteur primaire devient le principal moteur de l'économie du pays en produisant plus de 30% des richesses nationales dont 75% des produits alimentaires consommés dans le pays et en fournissant 70% des emplois à la population active. Le rebond de la croissance proviendrait de l'extension des gains de sécurité aux provinces, stimulant ainsi des cultures vivrières et la production forestière et minière.

Henri Mboussi

DÉPENSES PUBLIQUES

Le train de vie de l'Etat en hausse continue

En dépit du rappel à l'ordre du président de la République qui prescrit la réduction du train de vie de l'Etat, les dépenses de personnels et de biens et services vont se maintenir à la hausse, à en croire les prévisions qui figurent dans le rapport sur la situation et les perspectives économiques sociales et financières de la nation pour la période 2024-2026



Louis Paul Motaze, Ministre des Finances

« il faut réduire le train de vie de l'Etat ». Cette prescription présidentielle quasi annuelle a été ressortie par le chef de l'Etat le 31 décembre 2023, à l'occasion de son traditionnel discours de fin d'année à la nation. Le président de la République rappelait ainsi au gouvernement de rationaliser les dépenses publiques, jugées onéreuses pour le budget de l'Etat, plusieurs jours après l'adoption de la loi de finances (budget 2024). Le temps de cligner des yeux, le secrétaire général de la présidence de la République (Sgpr), répercutant les « très hautes instructions » du chef de l'Etat, a écrit à son homologue des services du Premier ministre, pour lui faire part de la nécessité de mettre en branle des initiatives qui vont permettre d'atteindre l'objectif susvisé. « Faisant suite au message du chef de l'Etat à la nation le 31 décembre 2023, et dans le prolongement de ses directives antérieures relatives à l'objet repris en marge, j'ai l'honneur de vous réitérer ses très hautes instructions prescrivant aux chefs de départements ministériels et aux gestionnaires de crédit de toutes les autres entités publiques, de limiter substantiellement la création des comités/groupes de travail et les dépenses y afférentes, les missions à l'étranger ainsi que les achats de véhicules de fonction et les dépenses de carburant », a-t-il écrit.

Une volonté manifeste de changement matérialisée par une autre correspondance rendue publique le 1er mars 2024, dans laquelle le Sgpr, répercutant de nouvelles « hautes instructions du président de la République », menaçait de sanctions les directeurs généraux, directeurs généraux adjoints et présidents des conseils d'administration des entreprises et établissements publics du Cameroun, qui se rendraient en mission à l'étranger sans autorisation de la présidence de la République. « J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir réitérer aux ministres assurant la tutelle technique de ces entités publiques, les très hautes instructions du chef de l'Etat réglementant les déplacements à l'étranger des responsables susvisés. Vous voudrez bien préciser à leur intention, que des sanctions appropriées seront désormais prises à l'encontre de tout haut responsable qui s'aviserait de quitter le territoire national, sans l'autorisation préalable du chef de l'Etat », pouvait-on dans cette correspondance du plus proche collaborateur

de Paul Biya.

DES INITIATIVES MAL PLANIFIÉES

Cependant, la sincérité de ses actions est remise en cause par de nombreux experts, en raison du timing. En effet, ces dernières ont été enclenchées 1 mois après que le parlement ait adopté la loi de finances 2024, cadre de référence qui détermine de manière précise le montant et l'affectation des ressources et des charges de l'Etat. Logiquement, c'est de cet instrument de politique publique qu'aurait clairement pu transparaître l'ambition de réduire le train de vie de l'Etat du Cameroun. L'engouement provoqué par les sorties du Sgpr aurait d'ailleurs pu éclipser la dure réalité qui apparaît à tout lecteur qui consulte la Loi de finances 2024. En effet, contrairement aux ambitions affichées publiquement par ce dernier, les prévisions budgétaires relatives aux dépenses d'achat de biens et de services et de fonctionnement sont globalement en hausse. En effet, à la page 81 de la loi de finances 2024 promulguée par le président de la République, le 19 décembre 2023, sous le titre 3 intitulé (les dépenses de biens et services), code 611, l'on découvre que (les frais de transport et de mission) projetés par l'Etat en 2024 sont de 69,2 milliards de FCFA. Ces frais sont en augmentation de 14,3 milliards de FCFA (+26%) par rapport à la prévision de 54,9 milliards de FCFA inscrite dans la loi de finances 2023. « Dans le même temps, sous le titre 5 intitulé (les dépenses d'investissements), à la page 83, code 243, les prévisions de dépenses budgétaires relatives aux acquisitions du (matériel de transport) au cours de l'année 2024 progressent de 2,7 milliards de FCFA par rapport à 2023, en hausse de 22,7% en valeur relative. En effet, après avoir culminé à 11,9 milliards de FCFA en 2023, celles-ci ressortent à 14,6 milliards de FCFA un an plus tard », indiquent nos confrères d'Investir au Cameroun.

UN TREND HAUSSIER CONTINU

Cette tendance haussière va se maintenir jusqu'en 2026. En effet, d'après le rapport sur la situation et les perspectives économiques sociales et financières de la Nation, élaboré et publié par le ministère des Finances

en 2024, les dépenses du personnel augmenteraient de 115,1 milliards de FCFA (8,8%) en 2024 pour se situer à 1 428,3 milliards et 1 510,4 milliards de FCFA respectivement en 2025 et 2026. Dans le même temps, les dépenses de biens et services passeraient de 901,2 milliards de FCFA en 2023 à 988,0 milliards de FCFA, soit une augmentation de 86,8 milliards. En 2025 et 2026, ces dépenses sont projetées respectivement à 1 044,7 milliards de FCFA et 1 040,2 milliards de FCFA, peut-on lire dans ce document. Toutefois, même si les prévisions budgétaires susmentionnées n'augurent pas des lendemains meilleurs pour la politique de rationalisation des dépenses publiques prônée par Paul Biya, le gouvernement prévoit quand même d'implémenter différentes actions pour essayer de s'y conformer. Tout d'abord maîtrise de la charge locative de l'Etat et l'encadrement de la procédure d'attribution de logements administratifs.

Selon un rapport du ministère des Finances (Minfi) publié en 2020, l'Etat paye des loyers qui sont soit inoccupés, bien que fonctionnels, soit carrément fictifs. Près de 170 ont été recensés dans le cadre cette étude pour un préjudice financier global estimé à 206 milliards de FCFA. A en croire le même rapport, l'Etat perdrait en moyenne 4 milliards de FCFA chaque année à payer des loyers sans contrats de bail, pour des bâtiments déjà en ruine ou n'ayant aucune commune mesure avec la valeur de l'immeuble concerné.

PERSPECTIVES

En outre, le Cameroun compte également poursuivre entre 2024 et 2026, la rationalisation des contributions versées aux organisations internationales; la rationalisation de l'enveloppe des subventions versées aux entreprises et établissements publics; la réduction de la facture des subventions due au soutien du prix du carburant à la pompe, à travers la réhabilitation de la Société nationale de raffinage; le renforcement des mécanismes de contrôle des dépenses salariales, la poursuite de l'assainissement du fichier solde de l'Etat, l'apurement progressif de la dette salariale et la mise en place des mécanismes de réduction de son accumulation.

Pour L'économiste Celestin Tchakounte il est également impérieux de « réaliser des audits réguliers pour identifier et éliminer les dépenses inefficaces ou redondantes. Cela implique aussi de revoir les processus budgétaires pour éviter les surallocations. De mettre en place des mécanismes stricts et efficaces pour combattre la corruption, qui augmente considérablement les coûts pour l'Etat. Cela passe par la transparence, le renforcement des institutions de lutte contre la corruption et l'application stricte des sanctions. Évaluer et, si nécessaire, réformer les subventions, en particulier celles qui sont coûteuses et peu efficaces, pour s'assurer qu'elles ciblent adéquatement les populations en besoin et ne créent pas de dépendance etc. » a-t-il confié à Défis Actuels

TRANSPORT AÉRIEN

Camair-co ouvre une nouvelle ligne vers le Bénin

Camair-co continue son offensive sur le continent. Cette compagnie nationale camerounaise a annoncé lundi 15 avril 2024 lancer une nouvelle destination vers Cotonou au Bénin. Cette nouvelle desserte va s'opérer à partir des aéroports internationaux de Yaoundé et Douala



Sur le marché Bénin, Camair-co va entrer en concurrence avec plus d'une dizaine de compagnies déjà opérationnelles parmi lesquelles : Brussels Airlines, Air Sénégal, Turkish Airlines, Air Côte d'Ivoire, Royal Air Maroc, Rwandair, Air Burkina, Afrijet et

même Asky.

Cette nouvelle arrive au moment où le rapport 2022 de la Commission technique de réhabilitation des entreprises publiques et parapubliques (CTR) fait état d'une situation financière « préoccupante » au sein de l'entreprise. Camair-Co cumule plusieurs exercices déficitaires ce qui a rendu négatifs ses capitaux propres. Son exploitation demeure impactée par un niveau de charges que ne parviennent pas à couvrir les ressources générées. L'entreprise traîne également une dette de globale de 74,5 milliards de Fcfa ce qui en fait une entreprise « à risque très élevé » pour l'Etat selon la CTR.

NOUVELLES RESSOURCES

Il y a un mois, les sociétés Boeing et Pratt ont été condamnées à payer une amende de 158 milliards Fcfa à Cameroon Airlines. L'amende fait

suite à un accident du Boeing 737 immatriculé TJ CBD survenu le 30 août 1984 à Douala au point d'arrêt de la piste 12/30.

Selon la copie de la décision rendue par le Tribunal de grande instance du Wouri, l'accident s'est produit en plusieurs séquences. En effet, il y a eu une rupture du disque de la septième étape du moteur droit à la mise en puissance au point de pénétration de la piste 13/30 de l'aéroport de Douala. Ainsi, cette négligence de ces deux sociétés a causé des préjudices à la « société Cameroon Airlines en liquidation ». L'amende vient réparer les préjudices suscités. Elle est répartie comme suit : 27 780 000 000 FCFA pour le préjudice de perte de l'aéronef. 127 500 000 000 FCFA pour la perte d'exploitation. 3 000 000 000 FCFA pour le préjudice extrapatrimonial et 200 000 000 FCFA pour les frais de procédure. Cette enveloppe va sans doute servir à renforcer la flotte de la compagnie afin d'adresser de nouvelles destinations.

Omer Kamga

PERFORMANCE

UBA déclare un bénéfice en hausse de 174 % en 2023

Se situant à 10,5 milliards de nairas (environ 5,5 milliards de Fcfa en prenant en compte le cours actuel du naira à 0,53 Fcfa) en 2022, cet indicateur a crû à 28,6 milliards de nairas (environ 15,3 milliards de Fcfa) au 31 décembre 2023.

Au 31 décembre 2023, le rapport financier du groupe bancaire nigérian United Bank for Africa (UBA) laisse entrevoir une hausse exponentielle des performances de sa filiale camerounaise. A en croire les données consultées par le journal EcoMatin, UBA Cameroon a réalisé un bénéfice bondissant de 174% en 2023. Se situant à 10,5 milliards de nairas (environ 5,5 milliards de Fcfa) en 2022, cet indicateur a crû à 28,6 milliards de nairas (environ 15,3 milliards de Fcfa) au 31 décembre 2023. En réalité, la hausse exponentielle de cet indicateur ne découle pas d'une embellie de la performance opérationnelle de la filiale camerounaise de la holding, mais plutôt d'un gain de change favorable du Fcfa par rapport au naira (monnaie utilisée au Nigeria où le groupe est basé).

Le Fcfa qui bénéficie d'une parité fixe avec l'euro, est resté stable, par rapport au naira qui connaît une dévaluation. Preuve du gain de change favorable du Fcfa, en 2022, le bénéfice de UBA Cameroon était de 14,7 milliards de Fcfa alors qu'un an plus tard, il s'estime à 15,3 milliards de Fcfa, soit une légère hausse de 3% seulement. Notons également la hausse du Produit net bancaire (PNB) de la succursale camerounaise de UBA, qui a bondi à 98,5 milliards de nairas (52,2 milliards de Fcfa) contre 40 milliards de nairas (21,2 milliards de Fcfa) en 2022. Cette hausse est propulsée par l'activité de la vingtaine d'agences que compte la banque au Cameroun.

En matière de dépôts, considéré comme un baromètre de la confiance du

public, UBA Cameroon a également amélioré sa capacité de collecte, avec un encours de 1 039,1 milliards de nairas (612,9 milliards Fcfa) entre janvier et décembre 2023 contre 409,3 milliards de nairas (527,7 milliards de Fcfa) à la même période l'année précédente, selon les données de Cnef. Cette progression n'aurait sans doute pas été la même sans une politique d'extension de son réseau bancaire. En effet, la banque a su diversifier son offre de produits et de services financiers pour répondre aux besoins spécifiques de ses clients, grâce à l'innovation dans le domaine du numérique. En termes de crédit la banque pilotée par Jude Anele affiche un encours de 247 milliards de Fcfa, selon les données du marché bancaire.

Hors Nigeria, les 19 filiales africaines de UBA ont terminé 2023 avec un résultat net de 161,11 milliards de nairas (environ 85,3 milliards de Fcfa), ce qui représente plus du double de la performance réalisée en 2022, soit 60,7 millions USD. Selon le rapport annuel, les 11 pays de la zone Fcfa où le groupe bancaire est implanté ont été les principaux propulseurs de cette croissance. Après le Cameroun, UBA Côte d'Ivoire arrive en 2ème position avec un bénéfice net de 25,8 milliards de nairas



(13,6 milliards de Fcfa). Le Congo-Brazzaville pointe en 3ème position en termes de bénéfice avec 18,8 milliards de nairas (9,9 milliards de Fcfa). UBA Guinée et UBA Mali sont les deux filiales qui sont restées à la traîne avec des résultats nets négatifs de 531 millions de nairas (281,4 millions de Fcfa) et 454 millions de nairas (240,6 millions de Fcfa) respectivement.

In Ecomatin

BUSINESS

British American Tobacco augmente son capital social pour renforcer ses activités

BAT Cameroun, la filiale locale du groupe britannique British American Tobacco, a procédé à une importante augmentation de capital au terme d'une assemblée générale tenue en décembre 2023. Selon les informations contenues dans une annonce légale, la société a en effet porté son capital social de 1,7 milliard à 2,7 milliards puis à 4,5 milliards de FCFA soit une hausse de plus de 160%.



La filiale du géant britannique entend poursuivre ses efforts pour consolider sa position

Cette augmentation s'est faite par compensation de créances dues à certains actionnaires historiques. Celle-ci permet l'effacement de la dette de l'entreprise. Cette augmentation va permettre à la société d'assainir son bilan, de renforcer son assise financière et

Cinq ans après cette décision de délocalisation de ses usines de production pour le Nigeria, le chiffre d'affaires au Cameroun du fabricant britannique de cigarettes a bondi passant de 19,4 à 31,5 milliards de

d'investir davantage pour soutenir sa croissance sur le marché local.

Grâce à cette opération, la filiale du géant britannique entend poursuivre ses efforts pour consolider sa position et se préparer aux défis à venir. En effet, c'est en 2007, que BAT, implantée dans au Cameroun depuis 1986, a démantelé son unité de production de cigarettes dans le pays pour se contenter de distribuer ses produits importés. Pour justifier sa décision, le cigarettier évoquait alors le déferlement sur le marché de cigarettes importées illégalement notamment du Nigeria.

FCFA, selon le rapport 2014 sur la mise en œuvre de la Convention-cadre de la lutte anti-tabac de l'OMS. Cette opération permettra sans doute de booster son activité dans le pays.

Au Cameroun le marché de la cigarette est en plein essor, selon les données publiées par l'Institut National de la Statistique, le Cameroun a exporté pour plus de 3,595 milliards de cigarettes en 2022. Par contre, elle a importé au cours de la même période de cigares et cigarettes pour un montant de 17 milliards de FCFA. En 2021, l'Agence des normes et de la qualité (Anor), avait enrichi son portefeuille de normes, de vingt-deux nouvelles normes camerounaises dans le domaine du tabac et des produits de tabac. « Lesdites normes, homologuées le 22 février 2021, offrent au Cameroun l'avantage de disposer d'outils normatifs pour le conditionnement et l'étiquetage des produits de tabac ; les méthodes d'analyses du tabac et produits de tabac ; certains matériaux du domaine du tabac et produit de tabac et de références pour le contrôle qualité des produits dans le domaine », indiquait l'Anor.

Cédric Boyomo

PERFORMANCE

Ecobank, sacrée meilleure banque des PME pour la 3^e année consécutive

Ecobank, le principal groupe bancaire panafricain, est fier d'annoncer qu'il a remporté le prestigieux prix de la meilleure banque pour les PME en Afrique 2024 lors des prix annuels SME Bank Awards décernés par Global Finance. Cette victoire reflète l'engagement inébranlable de Ecobank à répondre aux besoins spécifiques des PME sur ses différents marchés.



Pour la 3^eème année consécutive, Ecobank est désignée meilleure Banque pour les PME (Petites et moyennes entreprises) en Afrique. Ce prix, déjà remporté deux fois lors des Euromoney Awards for Excellence 2022 et 2023 récompense les services spécifiques de la banque envers les Petites et moyennes entreprises en Afrique.

Dans un communiqué de presse, le groupe bancaire a annoncé « qu'il a remporté le prix prestigieux de la meilleure banque pour les PME en Afrique 2024 lors de la remise annuelle des SME Bank Awards de Global Finance. Cette victoire reflète l'engagement inébranlable d'Ecobank à répondre aux besoins spécifiques des PME sur ses divers marchés », souligne la banque.

En effet, la banque panafricaine, propose une gamme complète de solutions bancaires, de paiement, d'encaissement et de financement aux entreprises. Elle assure également un accompagnement non financier notamment la formation à la direction d'entreprise et aux compétences, et met à disposition une plateforme de mise en relation entre commerçants, acheteurs, vendeurs et fournisseurs à travers l'Afrique.

Grâce à un accord de partage des risques de 200 millions de dollars conclu avec le Fonds africain de garantie et une facilité de prêt de 32,8 millions de dollars avec l'Eco. Business Fund et du SANAD Fund for SMEs, la banque a, durant ces derniers mois, renforcé sa capacité de prêt pour répondre aux besoins de financement des PME.

AUTRE SACRE

A la même occasion la filiale nigérienne de la banque a été élue meilleure banque de change dans la catégorie Country & Territory Awards pour le Nigeria. Global Finance affirme qu'Ecobank Nigeria est ressortie gagnante sur la base du volume des transactions, de la part de marché, de l'étendue

de l'offre et de la couverture mondiale, comme le détaillent les documents publics de la société et les rapports des médias du Nigeria. « Nos critères incluent également des facteurs subjectifs tels que la réputation, le leadership éclairé, le service client et l'innovation technologique, en utilisant les commentaires d'analystes du secteur, d'enquêtes, de dirigeants d'entreprise et d'autres. »

Carol Oyedeji, Directrice par intérim du Groupe Ecobank Commercial Banking, a déclaré : « Ce prix reconnaît la force du soutien de Ecobank aux petites et moyennes entreprises (PME) d'Afrique, leur permettant de prospérer et de saisir les immenses opportunités commerciales intra-africaines créées par le Le marché unique de la ZLECAf. En plus de notre gamme complète de solutions bancaires, de paiements, de recouvrement et de financement, nous proposons également un soutien non financier inestimable, tel que des formations en leadership commercial et en compétences, ainsi que notre plateforme de mise en relation innovante reliant les commerçants, les acheteurs, les vendeurs et les fournisseurs à travers l'Afrique. » Elle a ajouté que malgré la volatilité des taux de change, Ecobank Nigeria a affiché les plus hauts niveaux de transparence, maintenant un volume de transactions élevé et conservant sa part de marché dans le pays.

A noter que Global Finance a sélectionné les gagnants des Best SME Bank Awards 2024 sur la base des candidatures soumises par les banques et de recherches indépendantes, complétées par les informations d'initiés du secteur, de dirigeants et d'experts en technologie. Cette dernière reconnaissance s'ajoute à la liste croissante de distinctions décernées à Ecobank, notamment le titre de meilleure banque africaine pour les PME lors des Prix d'excellence d'Euromoney 2023, poursuivant ainsi le succès de l'année précédente.

Placide Onguéné

BUSINESS

CMA-CGM se lance dans le transport aérien

Quatre mois après le divorce entre Air France-KLM et CMA CGM, l'armateur français annonce la mise sur pied de sa propre compagnie de transport aérien : CMA CGM Air Cargo.



Affrètement de CMA CGM Cargo

À travers cette compagnie, le groupe souhaite diversifier ses offres de services dans le monde. Ainsi, CMA CGM pourrait booster sa présence sur le marché africain. En effet, selon les experts, les avions cargos couvrent le transport de marchandises de capacité importante et s'adaptent aux particularités de la demande du client : délais, itinéraire. En plus, ces appareils facilitent les opérations de manutention et permettent le transport de matières fragiles ou de produits réglementés et interdits dans les vols passagers.

Pour l'heure, CMA CGM Air Cargo opère avec une flotte de 5 avions cargo dans l'Hexagone. La compagnie de transport de fret a récemment annoncé l'ouverture de nouvelles lignes tout cargo entre l'Amérique du Nord et l'Asie avant de s'étendre vers d'autres marchés. Notamment en zone Cemac où l'armateur dispose d'un important réseau d'agences maritimes. CMA CGM est impliqué dans le transport maritime des conteneurs au Cameroun, au Congo, au Gabon et en Guinée Equatoriale, les principaux pays de la sous-région, disposant d'une façade maritime. Mais aussi de transport terrestre en RCA et au Tchad en passant par les corridors camerounais (Douala-N'Djamena et Douala-Bangui). A titre d'illustration, au Cameroun, CMA CGM dessert le port de Kribi, l'un des principaux ports du pays, et propose des départs réguliers vers des destinations dans le monde entier, notamment en Europe, en Asie et en Amérique. Elle propose entre autres le stockage, l'entreposage, le dédouanement, le suivi des envois et l'émission de documents.

En 2023, le groupe français a enregistré un chiffre d'affaires cumulé de 47,0 milliards de dollars, en baisse de 36,9% par rapport à 2022 principalement en raison de conditions de marché dégradées dans le secteur du transport maritime. CMA CGM souligne par ailleurs dans son rapport annuel que la performance de l'activité maritime a été impactée par la normalisation du secteur. « Sur l'année 2023, les volumes transportés s'établissent à 21,8 millions d'EVP, en hausse de +0,5% par rapport à l'année 2022. Le chiffre d'affaires annuel est en baisse de 46,7% par rapport à 2022 et atteint 31,4 milliards de dollars pour l'activité maritime. », peut-on lire.

De même, l'activité logistique a connu une légère baisse de 5,5% du chiffre d'affaires sur l'année à 15,2 milliards de dollars principalement liée à la normalisation des activités de gestion du fret. L'introduction des services de transport aérien pourrait contribuer à l'amélioration de ses performances.

Rappelons que la fin de la collaboration entre Air France-KLM et CMA CGM, officialisée en janvier 2024, a été attribuée à un « environnement réglementaire contraignant sur certains marchés importants qui ne permettait pas à la coopération de fonctionner de manière optimale », d'après ces entreprises. Une collaboration stratégique qui aura duré un an.

PROJET DE BUS RAPID TRANSIT

Le tracé du linéaire de la phase pilote effectif

Le corridor pilote du projet de Bus Rapide Transit (BRT) de Yaoundé va relier Olembe, à l'entrée nord de la capitale, à Ahala, situé dans la partie la plus méridionale, sur une distance de 22 km.



Cette information a été révélée lors d'une réunion sur la professionnalisation des transports dans la ville, tenue le vendredi 12 avril dernier à la Communauté urbaine de Yaoundé (CUY). Cette réunion avait pour objectif de faire le point sur le projet et de définir les prochaines étapes du projet Mobilité verte de la ville de Yaoundé (MoVe Yaoundé), lancé le 24 janvier dernier, en vue de construire un système de bus à haut niveau de service dans la ville.

Avec un total de 28 arrêts entre les deux extrémités, la première phase du Bus Rapide Transit (BRT) devrait transporter jusqu'à 43 000 passagers par jour, avec un pic de fréquentation de 1 500 passagers par heure et par direction, selon les informations obtenues. Selon les estimations, ce réseau de transport, baptisé «*Trans-Yaoundé*», devrait

de réduire le temps de trajet entre Olembe et Ahala de 80 minutes actuellement à 65 minutes. La communication de la Communauté urbaine de Yaoundé (CUY) précise que «*l'achèvement de la deuxième phase devrait plus que doubler ces chiffres, avec une capacité de desserte de 110 000 passagers par jour et un flux de 4 000 passagers par heure et par direction, grâce à l'utilisation de 137 bus*».

Les travaux du BRT sont programmés pour débuter en 2026, avec une mise en service prévue pour 2028, «*sous réserve de l'obtention des financements nécessaires*», d'après l'Union européenne (UE) qui co-finance le projet MoVe Yaoundé avec la France et l'Allemagne, pour un coût total de 4,4 milliards de FCFA. Le projet est envisagé dans un contexte marqué par la forte croissance démographique

et les pics de pollution atmosphérique, accentués par les émissions de dioxyde de carbone (CO₂) générées par le parc automobile national.

En 2018, ce parc était principalement composé de 190 000 véhicules automobiles, 35 000 motos, 12 000 taxis, 35 000 mototaxis, 75 bus de Stecy, la défunte société de transport en commun née des cendres de «*Le Bus*», et environ 600 minibus, dont 400 utilisés pour la ligne entre le centre-ville et la ville universitaire de Soa, selon les données officielles. Ce système de transport est présenté comme dangereux et source de nombreux accidents, notamment parce que les piétons sont en insécurité du fait du manque de trottoirs, les mototaxis représentent un mode de transport risqué pour les passagers et les taxis sont souvent conduits par des chauffeurs fatigués et en manque d'attention.

Pour les autorités, le Bus Rapide Transit (BRT) représente donc une réponse forte et durable aux défis de mobilité à Yaoundé, une ville marquée par une forte densité où la congestion, la difficulté à se déplacer et la pollution alarmante constituent des obstacles qui nuisent à l'attractivité de la capitale. Annoncé depuis 2019 par le ministère de l'Habitat et du Développement urbain (Minhdu), ce projet vise à créer un système de transport répondant aux besoins des usagers locaux, tout en améliorant la qualité de vie des citoyens, le dynamisme de l'activité économique et la sécurité de la population. Il s'inscrit dans le cadre d'un vaste programme de modernisation du secteur de la mobilité, qui prévoit également la restructuration du réseau de transport public et la réalisation du Plan de mobilité urbaine durable (Pmus) de la Communauté urbaine de Yaoundé (CUY) à l'horizon 2035.

Cédric Boyomo

SECURISATION DES DONNEES

Un Centre de transformation numérique des activités consulaires en construction au Cameroun

Le gouvernement a pour ambition de faire du Cameroun un pays émergent d'ici 2035. Pour y parvenir, l'exécutif mise sur un développement axé sur les technologies de l'information et de la communication afin d'accélérer la réalisation de ses objectifs.

Le ministre camerounais des Relations extérieures, Lejeune Mbella Mbella (photo, au centre), a procédé le mardi 16 avril à Yaoundé au lancement officiel des travaux de construction du Centre de transformation digitale du ministère chargé des Relations extérieures (CTDM-MINREX). Ce centre, qui sera opérationnel dans 12 mois, a pour objectif de numériser et sécuriser les données consulaires.

Le CTDM sera un bâtiment écologique de quatre étages, doté des dernières technologies. Il abritera un laboratoire des TIC, une unité de gestion pour l'approvisionnement, le stockage et la distribution de matériel consulaire, une salle de formation, un centre d'appel ouvert 24 heures sur 24 et une unité de stockage de données, entre autres.

La construction du centre s'inscrit dans un vaste programme de modernisation du ministère des Relations extérieures. Ce programme inclut le déploiement d'une plateforme numérique pour la gestion des prestations consulaires, l'équipement et la mise en fonctionnement des postes diplomatiques et consulaires, ainsi que le renforcement des compétences

des agents consulaires. Pour la réalisation de ces projets, le Cameroun est accompagné par Impact Palmarès R&D SAS, une entreprise ivoirienne spécialisée dans la fourniture de solutions biométriques. L'entreprise basée à Abidjan a été le partenaire technique du Cameroun dans le déploiement du e-visa il y a un an. Une initiative qui porte ses fruits. Selon le MINREX, du 30 avril 2023 au 30 mars 2024, le Camerounais a accueilli 158 000 visiteurs.

Une fois opérationnel, le CTDM-MINREX devrait permettre au Cameroun d'améliorer la qualité de ses services consulaires aux normes internationales. Le centre rationalisera également les procédures



PAGE 8 Pose de la première pierre du Centre de transformation numérique des activités consulaires

consulaires et accélérera les démarches permettant aux demandeurs de recevoir leur visa électronique dans un délai de 24 à 48 heures.

C.B

ACCÈS À L'ÉLECTRICITÉ

La BAD et la BM ambitionnent de connecter 300 millions d'Africains

L'initiative du Groupe de la Banque mondiale (BM) et de la Banque africaine de développement (BAD) pourrait réduire de moitié le nombre de personnes en Afrique vivant sans accès à l'électricité

Le Groupe de la Banque mondiale et le Groupe de la Banque africaine de développement s'associent dans un effort ambitieux visant à fournir à au moins 300 millions de personnes en Afrique un accès à l'électricité d'ici 2030.

Le Groupe de la Banque mondiale s'efforcera de connecter 250 millions de personnes à l'électricité via des systèmes d'énergie renouvelable distribués ou le réseau de distribution, tandis que le Groupe de la Banque africaine de développement soutiendra 50 millions de personnes supplémentaires.

L'accès à l'électricité est un droit humain fondamental et constitue la base de tout effort de développement réussi. Actuellement, 600 millions d'Africains n'ont pas accès à l'électricité, ce qui crée d'importants obstacles aux soins de santé, à l'éducation, à la productivité, à l'inclusion numérique et, à terme, à la création d'emplois.

« L'accès à l'électricité est le fondement de tout développement. C'est un ingrédient essentiel de la croissance économique et essentiel à la création d'emplois à grande échelle. Notre aspiration ne se réalisera qu'avec un partenariat et de l'ambition. Nous aurons besoin d'une action politique de la part des gouvernements, d'un financement des banques multilatérales de développement et les investissements du secteur privé pour y parvenir », a déclaré Ajay Banga, Président du Groupe de la Banque mondiale.

Ce partenariat témoigne de la détermination du

Groupe de la Banque mondiale et du Groupe de la Banque africaine de développement à faire preuve de plus d'audace, de plus grande et de meilleure qualité pour relever l'un des défis les plus urgents en Afrique. Cette initiative est la manifestation la plus récente de l'engagement du Groupe de la Banque mondiale à s'orienter davantage vers l'impact et constitue le sous-produit d'un plan de travail concerté visant à bâtir une meilleure banque. Il est aidé par une constellation de programmes énergétiques régionaux qui seront désormais alignés sur cet objectif commun.

OFFRIR L'ÉLECTRICITÉ À 250 MILLIONS D'AFRICAINS

Pour que le Groupe de la Banque mondiale puisse connecter 250 millions de personnes, il faudra 30 milliards de dollars d'investissements du secteur public, dont l'IDA, la branche concessionnelle de la Banque mondiale pour les pays à faible revenu, sera



essentielle. En outre, les gouvernements devront mettre en place des politiques pour attirer les investissements privés et réformer leurs services publics afin qu'ils soient financièrement solides et efficaces avec des mécanismes tarifaires qui protègent les pauvres.

Connecter 250 millions de personnes à l'électricité ouvrirait des opportunités d'investissement au secteur privé dans les seules énergies renouvelables distribuées, d'une valeur de 9 milliards de dollars. Au-delà de cela, il existerait d'importantes opportunités d'investissements privés dans les énergies renouvelables connectées au réseau, nécessaires pour propulser les économies vers la croissance.

FMI

Kristalina Georgieva reconduite au poste de directrice générale

Seule candidate désignée à sa propre succession, Kristalina Georgieva débutera son nouveau mandat au 1er octobre 2024.



Kristalina Georgieva a été désignée vendredi 12 avril dernier « par consensus » pour un second mandat de cinq ans à la tête du Fonds monétaire international (FMI). Seule candidate à sa propre succession, la directrice générale, en poste depuis 2019, a été confirmée par le conseil d'administration de l'organisme. L'économiste bulgare, 70 ans, est créditée d'avoir piloté le FMI à travers une série de chocs, dont la pandémie de Covid, durant laquelle

ont été approuvés 360 milliards de dollars de financements nouveaux, des allègements de dette pour les pays les plus pauvres et l'émission de nouveaux droits de tirage spéciaux.

Elle arrivera confortée par cette légitimité réitérée aux assemblées de printemps du FMI et de la Banque mondiale, cette semaine à Washington. Le FMI doit publier très prochainement, l'actualisation de ses prévisions économiques. Malgré sa résilience, l'économie mondiale affiche des performances inférieures à ses moyennes historiques au cours d'une « décennie atone et décevante », selon Kristalina Georgieva, avec une croissance de moyen terme tout juste supérieure à 3 %.

La semaine dernière, la directrice générale du FMI a par ailleurs appelé les banques centrales à « résister aux

appels à abaisser trop tôt les taux d'intérêt » pour ne pas « entraîner de nouvelles surprises en termes d'inflation ». Dans le même temps, elle a de nouveau pressé les États à « reconstruire leurs marges de manœuvre budgétaires », en réduisant leur endettement.

CONTEXTE :

Mme Georgieva occupe le poste de directeur général depuis le 1er octobre 2019. Le directeur général est le chef des services de l'institution et le président de son conseil d'administration. Il est assisté de quatre directeurs généraux adjoints pour superviser les opérations du FMI, qui sert ses pays membres avec un personnel d'environ 3 100 personnes.

Avant d'arriver au FMI, elle était directrice générale de la Banque mondiale depuis janvier 2017. Du 1er février 2019 au 8 avril 2019, elle a été présidente par intérim du Groupe de la Banque mondiale. Elle a également travaillé à la Commission européenne en tant que commissaire chargée de la coopération internationale, de l'aide humanitaire et de la réponse aux crises, ainsi que vice-présidente chargée du budget et des ressources humaines. Mme Georgieva est titulaire d'un doctorat en sciences économiques et d'une maîtrise en économie politique et sociologie de l'Université d'économie nationale et mondiale, en Bulgarie, où elle a également enseigné de 1977 à 1991.

Omer Kamga

FINANCEMENT EXTÉRIEUR

Le gouvernement alerte sur les risques du marché international des crédits carbonés

A en croire le ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et du Développement durable, les prix bas pratiqués actuellement sur ce marché, impactent négativement son attractivité.



Le Cameroun se prépare à aller à l'assaut de ces financements extérieurs

La définition unanimement acceptée présente les crédits carbonés comme des certificats attribués pour chaque tonne de gaz à effet de serre compensée par un projet durable. Adopté il y a une trentaine d'années dans le cadre du protocole de Kyoto, ils permettent aux entreprises de compenser leurs émissions excessives. A titre d'exemple, un Etat comme celui du Cameroun, ou encore une entreprise privée camerounaise, peut ériger sur le territoire des infrastructures qui séquestrent les gaz à effet de serre. Les émissions ainsi captées sont revendues aux gros pollueurs (souvent de grosses multinationales étrangères) à des prix qui sont décidés sur un marché international, baptisé marché du carbone. En 2022, Louis Paul Motaze, le ministre Finances, a annoncé que le Cameroun se prépare à aller à l'assaut de ces financements extérieurs, afin d'en faire une source de financements plus importante du budget de l'État, dès l'année 2023. « *Il s'agit de faire l'état des lieux, d'interroger la situation à date et de proposer des palliatifs ou des thérapies, pour endiguer les carences et autres manquements constatés dans le processus d'adhésion de notre pays au marché du carbone* », a-t-il expliqué lors d'un atelier de sensibilisation.

Depuis lors, cette initiative n'a pas connu de véritable évolution, restant au stade de la simple volonté politique. Contrairement à des pays comme la Côte d'Ivoire ou le Gabon qui ont mis sur pied une stratégie d'investissement public matérialisée par la construction d'infrastructures qui intègre des mécanismes de financement de projets de réduction d'émissions de gaz à effet de serre, l'Etat du Cameroun hésite encore à investir ce nouveau marché ou les pays africains pourraient mobiliser 6 milliards de Fcfa chaque année. Il hésite même à soutenir ou à subventionner les entreprises privées qui s'y lancent, en leur conseillant la prudence.

EVOLUER AVEC PRUDENCE

Pour le ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et du Développement durable, les fluctuations généralement baissières des prix pratiqués sur le marché international du carbone, impactent négativement l'attractivité dudit marché. Surtout que pour y vendre les émissions séquestrées, il faut au préalable les capter. Ce qui n'est possible qu'en construisant des infrastructures adaptées, qui nécessitent des investissements colossaux. A titre d'illustration, un

haut responsable de ce ministère qui s'est confié à nos confrères de Cameroon Business Today, prend l'exemple de l'entreprise Hysacam qui a contracté un prêt de 2 milliards de Fcfa auprès d'une banque française pour la construction d'une centrale de captage d'une capacité de 250 tonnes par jour à Yaoundé avec un prix garanti de 12 euros (environ 7800 Fcfa) la tonne sur le marché du carbone. La même entreprise a contracté un autre prêt de 3,5 milliards de Fcfa auprès d'Ecobank pour un projet de même envergure à Douala. Sauf qu'au moment de vendre, les acheteurs n'ont pas respecté le prix unitaire de 12 euros sus-évoqué proposant plutôt un prix dérisoire qui oscillait autour de 1 euro (600 Fcfa) la tonne. « *Insuffisant pour couvrir ne serait-ce que les charges d'investissement. Passer de 200 à 1 dollar.... Vous imaginez les pertes. Nous ne voulons donc pas appeler à se lancer sans calculs et abandonner le domaine le plus important. (...) Notre pays absorbe déjà les émissions d'autres pays à travers ses forêts, sans que cela soit compensé en attendant de pouvoir transférer notre contribution* », a confié à Cameroon Business Today, Timothée Kagonbe, sous-directeur du monitoring écologique et du suivi du climat au ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et du Développement durable.

LA TOUCHE DE LA BDEAC

Néanmoins, la Banque de Développement des Etats de l'Afrique centrale (Bdeac) reste convaincue de l'opportunité unique que représentent les crédits carbonés pour les pays du bassin du Congo. D'ailleurs, du 23 au 25 janvier 2024, elle a organisé à Yaoundé, des assises francophones sur les marchés du carbone, en partenariat avec l'Institut de la francophonie pour le développement durable (Ifdd) et la Convention-cadre des nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC). L'objectif qui sous-tendait cette réunion était de renforcer l'action climatique et de développer une alliance « *centre-africaine* » pour les marchés du carbone et la finance climat en Afrique centrale, dans le but ultime de permettre particulièrement aux pays du bassin du Congo d'accéder à ces financements.

News du Camer

MAIRIE DE DOUALA

Le Mobile Money bientôt admis comme moyens de paiement des taxes et autres droits

Le maire de Douala, Roger Mbassa Ndine, le directeur général de MTN Cameroon, Mitwa Ng'ambi, et le directeur général de Mobile Money Corporation (MMC, filiale de MTN Cameroon), Alain Nono, ont signé, le 12 avril 2024 à Douala, un mémorandum d'entente d'une durée de trois ans, renouvelable. Ce document stipule que les parties s'engagent à collaborer sur un large éventail de domaines, dont l'adoption du Mobile Money (MoMo) comme mode alternatif de collecte des droits, taxes et divers fonds par la mairie de Douala



Poignée de mains entre les partenaires

A travers cette compagnie, le groupe souhaite diversifier ses offres de services dans le monde. Ainsi, CMA CGM pourrait booster sa présence sur le marché africain. En effet, selon les experts, les avions cargos couvrent le transport de marchandises de capacité importante et s'adaptent aux particularités de la demande du client : délais, itinéraire. En plus, ces appareils facilitent les opérations de manutention et permettent le transport de matières fragiles ou de produits réglementés et interdits dans les vols passagers.

Pour l'heure, CMA CGM Air Cargo opère avec une flotte de 5 avions cargo dans l'Hexagone. La compagnie de transport de fret a récemment annoncé l'ouverture de nouvelles lignes tout cargo entre l'Amérique du Nord et l'Asie avant de s'étendre vers d'autres marchés. Notamment en zone Cemar où l'armateur dispose d'un important réseau d'agences maritimes. CMA CGM est impliqué dans le transport maritime des conteneurs au Cameroun, au Congo, au Gabon et en Guinée Equatoriale, les principaux pays de la sous-région, disposant d'une façade maritime. Mais aussi de transport terrestre en RCA et au Tchad en passant par les corridors camerounais (Douala-N'Djamena et Douala-Bangui). A titre d'illustration, au Cameroun, CMA CGM dessert le port de Kribi, l'un des principaux ports du pays, et propose des départs réguliers vers des destinations dans le monde entier, notamment en Europe, en Asie et en Amérique. Elle propose entre autres le stockage, l'entreposage, le dédouanement, le suivi des envois et l'émission de documents.

En 2023, le groupe français a enregistré un chiffre d'affaires cumulé de 47,0 milliards de dollars, en baisse de 36,9% par rapport à 2022 principalement en raison de conditions de marché dégradées dans le secteur du transport maritime. CMA CGM souligne par ailleurs dans son rapport annuel que la performance de l'activité maritime a été impactée par la normalisation du secteur. « *Sur l'année 2023, les volumes transportés s'établissent à 21,8 millions d'EVP, en hausse de +0,5% par rapport à l'année 2022. Le chiffre d'affaires annuel est en baisse de 46,7% par rapport à 2022 et atteint 31,4 milliards de dollars pour l'activité maritime.* », peut-on lire.

De même, l'activité logistique a connu une légère baisse de 5,5% du chiffre d'affaires sur l'année à 15,2 milliards de dollars principalement liée à la normalisation des activités de gestion du fret. L'introduction des services de transport aérien pourrait contribuer à l'amélioration de ses performances.

Rappelons que la fin de la collaboration entre Air France-KLM et CMA CGM, officialisée en janvier 2024, a été attribuée à un « *environnement réglementaire contraignant sur certains marchés importants qui ne permettait pas à la coopération de fonctionner de manière optimale* », d'après ces entreprises. Une collaboration stratégique qui aura duré un an.

La BAD inaugure son bureau régional en Afrique centrale et renforce sa présence sur le terrain pour une meilleure efficacité de ses opérations

Le Premier ministre camerounais, Joseph Dion Ngute, et la vice-présidente du Groupe de la Banque africaine de développement Marie-Laure Akin-Olugbade ont inauguré, le 12 avril 2024 à Yaoundé, le nouveau bureau régional du Groupe de la Banque pour l'Afrique centrale, avec l'objectif de renforcer ses opérations sur le terrain.



« C'est avec un immense plaisir que je suis à Yaoundé, aujourd'hui, pour procéder, au nom du président du Groupe de la Banque africaine de développement, Akinwumi Adesina, avec le gouvernement de la République du Cameroun, à l'inauguration officielle des nouveaux locaux du bureau régional de la Banque pour l'Afrique centrale », a déclaré la vice-présidente chargée du Développement régional, de l'Intégration régionale et de la Prestation de services.

Se félicitant du choix de son pays pour abriter le siège régional du Groupe de la Banque, M. Ngute a déclaré : « Cette inauguration exprime la solidité des relations entre l'Afrique centrale et la Banque africaine de développement ». Le bureau régional « permettra à la Banque de se rapprocher des réalités de notre sous-région et d'apporter plus que par le passé un accompagnement particularisé en adéquation avec les attentes de nos populations », a-t-il poursuivi.

La cérémonie s'est déroulée en présence de membres du gouvernement camerounais, du corps diplomatique et d'organisations internationales et sous-régionales ainsi que de représentants du secteur privé et de la société civile.

Partenaire essentiel des sept pays de la sous-région (Cameroun, Congo, Gabon, Guinée équatoriale, République centrafricaine, République démocratique du Congo et Tchad), la Banque se dote ainsi d'un outil et de moyens supplémentaires pour renforcer notamment les politiques et stratégies de développement, asseoir une gestion proactive et une amélioration continue de la performance du portefeuille, améliorer la coordination et l'harmonisation de l'aide, tout en améliorant la visibilité de la Banque dans la région.

« Au-delà du dialogue avec les autorités nationales, l'ouverture de ce bureau régional permet de renforcer le dialogue avec les communautés économiques régionales, et les différents partenaires au développement. Elle permet également d'accélérer la mise en œuvre de nos opérations d'intégration régionale en Afrique centrale, et de promouvoir, dans le même esprit, le développement des affaires avec le secteur privé, qui, je dois le dire, a été jusqu'ici un défi, mais qui nous tient à cœur, notamment en tant qu'élément clé d'une croissance et d'un développement inclusifs et accélérés. Nous pensons que le bureau régional

et ses ressources appropriées peuvent et doivent également changer la donne en matière de promotion du développement du secteur privé », a indiqué la vice-présidente du Groupe de la Banque.

L'AFRIQUE CENTRALE, UNE RÉGION IMPORTANTE DANS L'HISTOIRE DE LA BANQUE

Les pays d'Afrique centrale ont joué un rôle important dans l'histoire du Groupe de la Banque : la plupart étaient présents en août 1963 à Khartoum, au Soudan, lorsque les pays africains nouvellement indépendants se sont réunis pour discuter de la création d'une première institution financière pour les Africains et par les Africains. Ces pays ont signé l'Accord portant création de la Banque en 1964, et ont souscrit au capital social de la Banque, pour permettre de démarrer ses opérations en 1967. La première opération approuvée par la Banque pour le Cameroun, pays du siège régional, est le financement de l'aéroport de Douala le 22 novembre 1972 pour un montant de quatre millions de dollars américains (2,4 milliards Fcfa).

Le 2 juillet 2019, la Banque a signé avec le gouvernement camerounais un accord de siège pour installer son bureau régional pour l'Afrique centrale à Yaoundé. Ce bureau fait partie des six bureaux régionaux de la Banque, y compris celui d'Asie, le seul situé hors du continent.

Cette décision du président Akinwumi Adesina, dès sa nomination à la tête du Groupe de la Banque en 2015, s'inscrivait dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau Modèle de développement et de prestation de services de la Banque adopté en 2016. « Cette réforme majeure (...) procède de la volonté de la Banque de renforcer sa présence sur le terrain pour une meilleure efficacité opérationnelle et une proximité avec les autorités et les autres parties prenantes, avec pour finalité, un impact réel du développement sur les populations aussi bien de la région Afrique centrale que du Cameroun », a expliqué Marie-Laure Akin-Olugbade.

L'immeuble du bureau régional situé dans le quartier Golf, comporte six niveaux pouvant accueillir 130 postes de travail y compris les postes de direction et des experts affectés à la direction régionale et ceux en mission. Il comporte aussi plusieurs salles de réunion, une infirmerie, etc.

Lors de la cérémonie, le Premier ministre Joseph Dion Ngute a remis à la vice-présidente, un décret par lequel le gouvernement camerounais octroie gracieusement un terrain de plus de 4000 m², émettant « le vœu de voir la Banque ériger sur ce site un magnifique bâtiment qui reflètera le partenariat fructueux entretenu avec l'Afrique centrale ». La Banque a également décerné un diplôme au ministre de l'Économie, de la Planification et de l'Administration du territoire, Alassane Alamine Mey pour son implication dans le succès du Programme d'appui à l'employabilité des jeunes, qui offre des stages professionnels d'un an aux jeunes diplômés dans les projets exécutés par la Banque au Cameroun.

« Dans un contexte marqué par la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine, nous saluons à sa juste valeur, l'accompagnement de la Banque africaine de développement aux projets intégrateurs de la sous-région d'Afrique centrale qui devient progressivement un espace économique intégré, solidaire et résilient face aux chocs exogènes », a déclaré le Premier ministre. Citant plusieurs projets mis en œuvre par la Banque au Cameroun, M. Ngute s'est félicité de l'engagement de la Banque à toujours accompagné le Cameroun notamment dans la réalisation des grands projets transformateurs dans le domaine des infrastructures de transport et sociales, de l'énergie et dans la réalisation de plusieurs programmes de réformes.

En mai 2019, le Groupe de la Banque a approuvé un Document de stratégie d'intégration régionale pour l'Afrique centrale (DSIR-AC). Le DSIR 2019-2025 repose sur deux piliers : renforcer les infrastructures régionales (énergie, transport et TIC) et soutenir les réformes pour le développement du commerce intrarégional et renforcer les capacités institutionnelles des communautés économiques régionales.

Entre 2019 et 2024, la Banque a approuvé vingt opérations régionales totalisant 824,41 millions de dollars américains pour l'Afrique centrale.

Les opérations régionales et/ou multinationales en cours d'exécution en Afrique centrale visent à renforcer l'intégration régionale à travers, notamment, la mise en œuvre des priorités stratégiques et opérationnelles des principales organisations d'intégration.

OPÉRATIONS EN AFRIQUE CENTRALE

Actuellement le portefeuille actif des opérations de la Banque en Afrique centrale compte 121 opérations pour un financement de 6 milliards de dollars (3 652 milliards de Fcfa). Depuis sa création à ce jour, la Banque a approuvé en faveur des sept pays de l'Afrique centrale environ 600 opérations, d'une valeur totale de 18 milliards de dollars (10 950 milliards de FCFA) qui se répartissent comme suit :

- Le Cameroun a bénéficié de 120 opérations, d'une valeur totale de 4,9 milliards de dollars (2 978 milliards de FCFA).
- La République démocratique du Congo a bénéficié de 153 opérations, d'une valeur totale de 6,3 milliards de dollars (3 863 milliards de FCFA)
- Le Gabon a bénéficié de 63 opérations, d'une valeur totale de 3,37 milliards de dollars (2 044 milliards de FCFA)
- Le Congo a bénéficié de 46 opérations, d'une valeur totale de (1,1 milliards de dollars (680 milliards de FCFA)
- La République centrafricaine a bénéficié de 74 opérations, d'une valeur totale de 697 millions dollars (421 milliards de FCFA)
- La Guinée équatoriale a bénéficié de 31 opérations, d'une valeur totale de 264,6 millions de dollars (160 milliards de FCFA)
- Le Tchad a bénéficié de 109 opérations, d'une valeur totale de 1,2 milliards de dollars (724 milliards de FCFA)

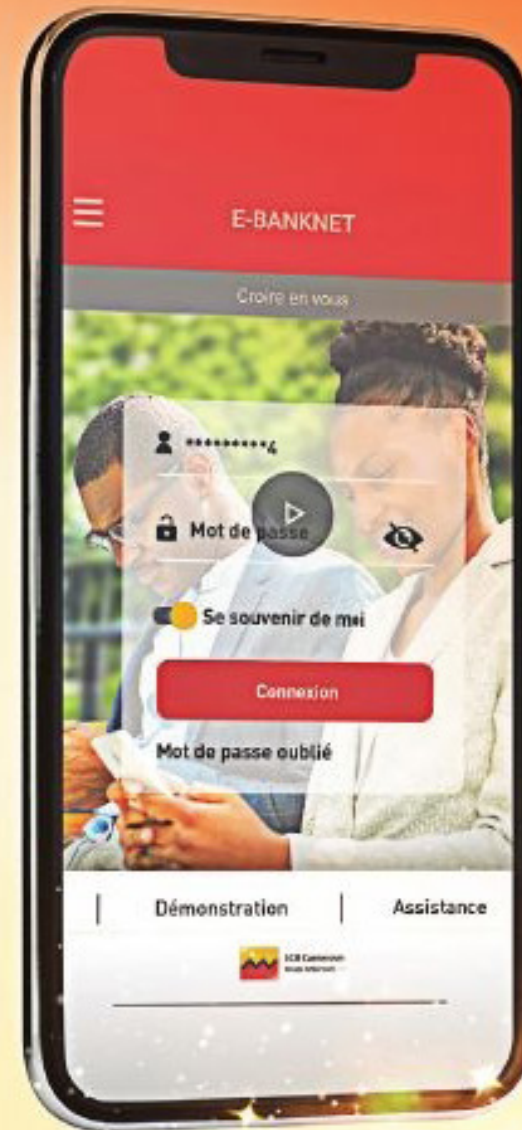


SCB Cameroun
Groupe Attijariwafa bank

Croire en vous

E-Banknet

INSTANTANÉE + ERGONOMIQUE



 www.scbcameroun.net

 [scbcameroun](#) -  [scbcameroun](#)

DISPONIBLE SUR  **Google Play** |  Télécharger dans **l'App Store** 

SOCIETE COMMERCIALE DE BANQUE CAMEROUN Groupe Attijariwafa bank - Société Anonyme avec Conseil d'Administration au capital de 10,54 milliards FCFA/RCM. N°89.5.152 - RC/YAO/2011/M/92 - Direction Générale : 530, Rue du Roi George B.P. 300 Douala (Cameroun).

www.scbcameroun.net